

ACCM recrute au sein de son département
« développement et attractivité du territoire »
dans le cadre d'emplois des rédacteurs
(catégorie B)

La communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette s'étend sur 1 445 km². Elle est composée de 6 communes, dont 84 954 habitants. Sa situation géographique en fait un territoire stratégique. Allant de la mer au sud, jusqu'à la montagnette au nord, du Gard à l'ouest, jusqu'aux Alpilles à l'est.

Terre riche de par ses différents paysages, Crau, Alpilles, Camargue, Montagnette, mais également complexe, elle subit les aléas du climat, du vent. Sa ville centre est traversée par le Rhône.

A l'image d'un territoire qui peut se révéler difficile, la communauté d'agglomération sait s'adapter aux situations qui bouleversent notre actualité.. crise sanitaire, emploi, tout en favorisant l'égalité hommes femmes et en prônant la bienveillance. Son mode de management en fait un lieu où il fait bon de travailler.

Chargé e recrutement insertion / Facilitateur rices clauses sociales

Placé e sous l'autorité du responsable du service emploi-insertion et du chargé de la promotion et du développement des clauses d'insertion, vous aurez pour mission la mise en œuvre opérationnelle des clauses d'insertion dans les marchés publics et privés intervenant sur le territoire de l'arrondissement d'Arles.

La clause d'insertion est une clause qui peut être intégrée dans un marché public ou privé qui engage l'entreprise détentrice du marché concerné à embaucher du public en insertion. Ce dispositif permet ainsi à un donneur d'ordre public ou privé de soutenir l'emploi local lorsqu'il met en place un marché (travaux, services, etc.).

ACCM accompagne la mise en œuvre de ce dispositif « clause d'insertion » sur son territoire.

Ce poste est créé dans un contexte de développement des clauses d'insertion à l'échelle du pays d'Arles et en lien avec la mise en place de deux projets NPNRU.

Missions

Principales

- appui aux entreprises attributaires de marchés « clausés » : informations sur leurs obligations liées à la clause d'insertion et aux modalités de mise en œuvre, aide à la définition du profil de poste, appui au recrutement et au suivi des salariés bénéficiaires des clauses d'insertion,
- recrutement : sourcing de candidats, validation des candidatures par entretiens individuels
- mobilisation et animation des acteurs de l'emploi du territoire pour le repérage des publics et leur suivi dans l'emploi,
- suivi des salariés bénéficiaires de la clause d'insertion,
- suivi et reporting mensuel de la clause d'insertion auprès des entreprises et des donneurs d'ordre,
- suivi et évaluation du dispositif.

Secondaires

- appui et assistance auprès des donneurs d'ordre dans la mise en œuvre des clauses d'insertion

Profil

Compétences exigées

Expérience et connaissances des méthodes et techniques du recrutement
Connaissance du public en insertion
Connaissance des acteurs de l'emploi et de l'insertion

Compétences souhaitées

Connaissance souhaitée du code des marchés publics
Connaissance du fonctionnement de l'entreprise
Maîtrise du logiciel Clause

Qualités personnelles requises

Autonomie, anticipation, organisation du travail, gestion des priorités.
Travail en équipe
Capacité d'adaptation
Traiter l'information
Qualité relationnelle

Diplôme/Niveau

Bac +2 minimum

Rémunération statutaire, régime indemnitaire et chèques déjeuner

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 12 mai 2023

A l'attention de : M. le Président

Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

5 rue Yvan Audouard – BP 30228

13637 Arles cedex

recrutement@agglo-accm.fr

Pour tous renseignements complémentaires

Monsieur Stéphane Muracciole, directeur des ressources humaines, 04.86.52.60.94